

drapeau de M. Brodeur flottant joyeusement à la brise québécoise.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur l'action, ou, comme on dit à l'anglaise, les activités de la Société des Canadiens Natifs. Je pourrais vous parler du combat que nous livrons contre la pénétration étrangère et contre les idées et les coutumes qui ne sont pas en harmonie avec notre caractère traditionnel. Je pourrais mentionner nos protestations contre l'inondation du pays par l'immigration intensive et subventionnée, et nos efforts en faveur du rapatriement des Canadiens en exil et de l'encouragement aux colons fils du sol avant les étrangers. Je pourrais vous décrire la lutte que nous soutenons depuis notre fondation contre l'envahissement de nos services publics par les étrangers grâce aux agissements de trois ou quatre sociétés secrètes. Evidemment, il y a dans le service civil et ailleurs d'excellents Canadiens qui ne sont pas nés au pays et nous ne sommes pas ridicules au point de croire que seuls les Canadiens de naissance ont droit de vivre ici, mais nous prétendons qu'il n'est pas raisonnable d'admettre des étrangers dans le service civil après trois ans de résidence au pays seulement, quand ils n'y entrent pas avant grâce à un règlement de la Commission du Service Civil qui lui permet d'éluider la loi, et nous croyons qu'il est anormal, dans un pays existant depuis plus de 300 ans, de trouver dans le service civil fédéral 20,000 personnes qui ne sont pas nées au Canada, comme la chose a été prouvée à la Chambre des Communes à la dernière session.

Nous voulons aussi de meilleures relations sociales et commerciales entre les différentes parties du pays, une meilleure utilisation de nos ports et de nos chemins de fer pour la manutention des produits canadiens, l'achat de marchandises de fabrication canadienne de préférence à celles de l'étranger, la préférence à nos artisans, professionnels et artistes, la transformation au pays de nos matières premières, etc., etc. Mais il serait trop long de vous expliquer en détail les résolutions que nous avons adoptées sur ces sujets.

Laissez-moi vous dire, avant de terminer, que pour entrer dans notre société il suffit d'être Canadien de naissance de race blanche ou indienne — évidemment les Indiens sont les Canadiens Natifs par excellence, — de prendre l'engagement de respecter les lois du pays et l'autorité constituée et de payer une faible contribution annuelle.

Nous avons 150 cercles dans les principales villes du Canada depuis Victoria jusqu'à Québec.

Notre société n'étant pas à base de bienfaisance ni d'intérêt personnel, mais plutôt une société d'étude, de discussion et d'action politique au sens large du mot, le contrôle du bureau central sur les membres n'est pas peut-être aussi exact que dans d'autres sociétés, mais nous croyons pouvoir affirmer que plus de 100,000 Canadiens professent la doctrine de la société des Canadiens Natifs et travaillent sous sa direction au bien-être et à l'avancement de leur patrie.

On peut peut-être me demander quelle justification il y a pour les Canadiens Natifs à chercher à étendre leur influence dans la province de Québec où tout le monde est imbu du plus pur esprit canadien.

Evidemment, dans Québec, nous n'avons pas de leçons de patriotisme à recevoir, mais nous pouvons peut-être en donner.

Nous sommes les plus anciens des Canadiens, nous avons 300 ans de traditions, d'histoire, de culture et de vie canadienne. Je crois que cela est de nature à rendre particulièrement intéressante notre opinion sur les problèmes qui confrontent la jeune nation canadienne, et particulièrement utile notre contribution à la réalisation des idéals communs. C'est d'ailleurs dans la province de Québec que le Canada a eu son berceau et c'est dans la province de Québec qu'ont été conquises, — et par les Canadiens de langue française le plus souvent, — les libertés qui ont fait du Canada la nation quasi-souveraine qu'elle est aujourd'hui.

Nous croyons que les Canadiens de langue française peuvent encore faire leur part pour la conquête des objectifs qui restent à atteindre. Sans vouloir nous vanter, nous croyons que les Canadiens de langue française avec leur forte organisation sociale, familiale et paroissiale et avec leurs vertus de tenacité, de confiance et de modération, peuvent apporter dans la formation du caractère national un élément de solidité et de distinction natives.

Et voilà donc ce qu'est la Société des Canadiens Natifs qui, comme je le disais au début, n'a pas inventé le nationalisme Canadien ni le sentiment national. Comme dirait le chancelier de Bethmann-Hollveg après un poète latin, nous n'avons fait que mettre du vin nouveau dans des fûts anciens; nous avons reçu la torche de nos devanciers et nous cherchons à en aviver la flamme, afin que le sentiment national devienne encore plus robuste et plus généreux dans l'action, le patriotisme canadien plus agissant et plus agressif et notre fierté nationale plus confiante et plus ferme.

En un mot, nos principes se synthétisent dans la belle phrase d'un glorieux Canadien, Sir Wilfrid Laurier :

“J'aime la France qui nous a donné la vie, j'aime l'Angleterre qui nous a donné la liberté; mais la première place dans mon cœur est pour le Canada, ma patrie, ma terre natale.”

